



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire

## L'info ADA Pays de la Loire n°26

17 juin 2022



### **Aide exceptionnelle aux éleveurs français ayant de fortes dépenses de nourrissage**

Afin d'aider les éleveurs faisant face à une augmentation des coûts de nourrissage de leurs animaux dûs à la guerre en Ukraine, le gouvernement français a mis en place une aide spécifique.

**Sont éligibles à la mesure de soutien** les personnes physiques ou morales :

- constituées en tant qu'exploitant agricole, groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), ou autre personne morale petites et moyennes entreprises) ayant pour objet l'exploitation agricole ou piscicole ;

- ayant un siège social situé dans un département de France métropolitaine hors Corse ;
- immatriculées au répertoire SIREN de l'INSEE par un numéro SIRET actif au moment du dépôt de la demande d'aide et au jour du paiement ;
- ayant **au moins 3000 € de charges d'alimentation** sur la période de référence allant **du 16 mars 2021 au 15 juillet 2021** (sauf cas particulier) ;
- ayant un **taux de dépendance à l'alimentation animale d'au moins 10%**, ce taux de dépendance étant calculé conformément au point 1.3.a de la Décision INTV-GECRI-2022-25 et attesté par un tiers de confiance.

Si les coûts de nourrissage représentent plus de 10% de vos charges et que vous avez dépensé au moins 3 000 € en frais de nourrissage au printemps 2021 vous êtes éligibles à l'aide.

**Attention: Les dossiers doivent être déposés en ligne avant le 29 juin 2022.**

## Soutien alimentation animale - FranceAgriMer



### Tableau de mise en relation apiculteurs - propriétaires forestiers

Nous vous rappelons que dans le cadre du [projet Mellifor](#) un tableau en ligne de mise en relation entre apiculteurs et propriétaires forestiers a été créé et est toujours disponible.

Si vous cherchez des emplacements en forêt nous vous invitons à consulter ce tableau, qui regroupe plusieurs propositions de propriétaires forestiers.

## Tableau de mise en relation



### Charte de bonnes pratiques apiculteurs - agriculteurs produisant du lavandin

Près de 500 hectares de lavandin ont été implantés à proximité d'Orgères en Beauce (28). C'est dans ce cadre que l'ADAPIC (ADA de la région Centre) et le groupe coopératif SCAEL ont mis en place une charte de bonnes pratiques' entre apiculteurs et agriculteurs exploitant du lavandin.

## Charte filière lavandin



## Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?  
Achat / vente de matériel, essais, ruches, recherche de main d'œuvre...  
N'hésitez pas à transmettre votre annonce  
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !



[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs \(collège 1\)](#)

[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - structures apicoles \(collège 2 et 3\)](#)



Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire  
adapaysdelaloire@gmail.com  
07 76 36 65 50